

MAQUETTE / MCC L3 Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) - PLAPA3-400

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des ECUE

ECUE obtenue avec moyenne supérieure ou égale à 10/20

Obtention des UE

UE obtenue avec moyenne supérieure ou égale à 10/20

Pour l'UE Préprofessionnalisation 4 - Stage

Le stage doit permettre le développement des compétences attendues en APAS. Si nécessaire, des heures complémentaires peuvent être demandées.

Si les heures de stage obligatoires (et complémentaires le cas échéant) ne sont pas réalisées au moment du dépôt du rapport de stage (session 1, et session 2 le cas échéant) l'étudiant obtiendra la note de 0/20 à l'UE Préprofessionnalisation 4 - Stage.

Note de 0/20 à l'UE Stage en cas de : (a) rapport non déposé dans les délais, ou (b) absence de grille du tuteur, ou (c) absence d'attestation de fin de stage.

À défaut de dépôt du support de soutenance dans les délais, l'étudiant soutient sans support

Non-présentation à la soutenance orale : note de 0/20 à l'UE Stage

Convention signée avant le début du stage obligatoire. Aucune heure réalisée avant signature complète ne sera reconnue.

Obtention du Semestre

La moyenne des UE STAPS est calculée hors UE Compétences transversales.

Toutes les notes aux UE se compensent dans le semestre

Semestre non validé si UE < 8/20, si moyenne UE STAPS < 10/20 ou si ECUE anglais < 8/20

Obtention de l'Année

Compensation automatique entre les 2 semestres.

Cependant année non validée si moyenne UE STAPS < 10/20 ou si UE < 8/20 ou si ECUE anglais < 8/20

Note éliminatoire

Note < 10/20 à l'UE Pré professionnalisation 4

Session 2 (rattrapage)

Les étudiants ajournés à l'année en session 1, conservent uniquement les UE et les ECUE validées (moyenne supérieure ou égale à 10/20) pour la session 2 (rattrapage).

La note de session 2 remplace et annule les notes de la session 1 pour les UE et ECUE non validées.

Redoublement

La limitation du nombre de redoublements est définie à 1 (licence en 4 ans maximum sauf dérogation pour des cas particuliers, notamment les étudiants sportifs de haut niveau et les étudiants issus de licence 1 en 2 ans).

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

SEMESTRE 5 - PLS05APA

													1ère session			2ème session	
													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal	
Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Unité d'enseignement	UE Competences transversales - S5 (STAPS)	KCTPS50				6					Voir MCC CT						
Élément constitutif d'une UE	CHOIX Certification STAPS	KOPCER5									Voir MCC CT						
Élément constitutif d'une UE	Anglais 5 (STAPS)	KLPAN55									Voir MCC CT						
Élément constitutif d'une UE	Compétences a s'orienter et s'insérer 5 STAPS	KLEPO55									Voir MCC CT						
Élément constitutif d'une UE	Grands défis sociétaux : Intelligence Artif. 5 - STAPS	KLEPGD5									Voir MCC CT						
Unité d'enseignement	Spécialisation 1	PLUJASP5				6			OUI	OUI							
Élément constitutif d'une UE	Psycho-socio de la santé appliquée aux APAS	PLEAPAS	10	10					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1h	Écrit	1h	
Élément constitutif d'une UE	Maladies chroniques : caractéristiques des populations et prise en charge	PLEAMC5	20		10				OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	2h	Écrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Handicap mental et psychique : caractéristiques des populations et prise en	PLEAHM5	10	10					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1h	Écrit	1h	
Unité d'enseignement	Spécialisation 2	PLUJASN5				6			OUI	OUI							
Élément constitutif d'une UE	Ingénierie de l'interv. Adapt/publics spécifiques	PLEAII5			20				OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1H	Écrit	1H	
Élément constitutif d'une UE	APAS, Maladies chroniques et thérapies non médicamenteuses	PLEAMA5	10						OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1H	Écrit	1H	
Élément constitutif d'une UE	Projet institutionnel-Projet hospitalier	PLEAPI5		20					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1H	Écrit	1H	
Unité d'enseignement	UE Preprofessionnalisation 3	PLUJAPP5				6			OUI	OUI							
Élément constitutif d'une UE	Condition physique et composition corporelle	PLEACP5	10	10					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1H	Écrit	1H	
Élément constitutif d'une UE	Musculation et posturologie	PLEAMP5	10		20				OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1h30	Écrit	1h30	
Élément constitutif d'une UE	Habiletés neuro musculaires-Cognition et mouvements	PLEAHN5		10					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	1H	Écrit	1H	
Unité d'enseignement	UE Intervention en APSA 5	PLUJAIN5				6			OUI	OUI							
Élément constitutif d'une UE	Pratique de l'APSA de spécialité	PLE..P5			20				OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Pratique sportive	2H	Pratique sportive	2H	
Élément constitutif d'une UE	Théorie de l'APSA de spécialité	PLE..T5		20					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2 Écrit	2H	Écrit	2H	
Élément constitutif d'une UE	Intervention spécifique secteur professionnel	PLEAIS5	10	30					OUI	OUI	CCI (CC Intégral)		2	1H	Écrit	1H	
Élément constitutif d'une UE	Accompagnement vers le secteur professionnel	PLEASP5			6								Oral	1H	Oral	1H	

[illegible]